

## Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

# Cahier d'acteurs



**Aude, Pays Cathare**  
*Quelle histoire !*

## du Comité Départemental du Tourisme de l'Aude

Allée Raymond Courrière - Conseil Général - 11855 CARCASSONNE cedex 09  
Tél. : 04 68 11 66 00 - [documentation@audetourisme.com](mailto:documentation@audetourisme.com) - [www.audetourisme.com](http://www.audetourisme.com)

Les propos tenus au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que son auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



En application de la Loi 92-1341 du 23 Décembre 1992, le Comité Départemental du Tourisme de l'Aude prépare et met en œuvre la politique Touristique du Département et tout particulièrement les orientations du Schéma Départemental de Développement Touristique.

Dans le même temps, conformément à ses statuts (Article 4) le Comité Départemental du Tourisme de l'Aude peut prendre toute initiative ou participer à toute action susceptible de concourir à la définition de cette politique.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration du CDT de l'Aude a décidé d'apporter sa contribution au Débat Public relatif à la construction de la nouvelle ligne grande vitesse (LGV) Montpellier-Perpignan.

C'est à ce titre qu'est élaboré et transmis à la Commission Particulière du Débat Public le présent Cahier des Acteurs du Tourisme de l'Aude.

### **Préambule :**

Depuis près de 20 ans, le secteur des transports ferroviaires bénéficie, grâce à la LGV de progrès technologiques impressionnants. Ces derniers ont permis de réduire de façon considérable la durée des trajets et leurs coûts tout en offrant un meilleur confort et une sécurité accrue.

Particulièrement compétitifs et attractifs, les transports ferroviaires Grande Vitesse ouvrent désormais de nouvelles perspectives de développement au tourisme audois.

Globalement, le tronçon Grande Vitesse Montpellier-Perpignan bouclera la liaison internationale Amsterdam - Séville et reliera effectivement l'Europe du Sud à celle du Nord, faisant du Languedoc-Roussillon leur formidable trait d'union.

Dans ce contexte, les professionnels du tourisme audois se positionnent à la confluence des flux de voyageurs transitant sur l'axe méditerranéen et de ceux émanant de la liaison TGV Sud Europe Atlantique. L'offre touristique audoise souhaite donc trouver un positionnement sur le barreau de liaison Toulouse - Carcassonne - Narbonne et prendre toute sa place au cœur d'un triangle Barcelone - Toulouse - Montpellier qui constitue d'ores et déjà une réalité économique tangible.



## Pourquoi une desserte TGV en Pays Cathare à l'Ouest de Narbonne ?



### Une dynamique migratoire importante :

Avec 341 000 audois recensés, le département de l'Aude a connu ces dernières années un afflux de population important (plus 31 000 habitants depuis le Recensement Général de la Population de 1999).

Ces néo-audois s'installent prioritairement sur la façade méditerranéenne du département, mus par un phénomène d'héliotropisme, attirés par le cadre particulier des stations villages audoises.

A ce titre, la station de Gruissan (4 300 habitants) a enregistré la plus forte progression, avec plus 40 % de population en 10 ans.

Relevons dans le même temps que cette dynamique migratoire s'inscrit dans un cadre plus large qui positionne le Languedoc-Roussillon comme l'une des régions françaises les plus attractives avec une progression de plus de 1.4 % de population par an. (Soit le double du taux moyen des autres régions françaises).

### Une Dynamique Touristique installée, fondée sur le balnéaire, le patrimoine et la culture :

Depuis 2007, l'Aude Pays Cathare comptabilise plus de 17 millions de nuitées touristiques et pointe dans le "Top 30" des départements touristiques français.

Mise en perspective sur les dix dernières années, la fréquentation touristique départementale affiche une progression de 3.4 millions de nuitées (+ 25 %).

Ces résultats particulièrement révélateurs du dynamisme du tourisme audois sont en grande partie liés :

- A la politique d'aménagement du littoral conduite dans les années 1960-1970 par l'Etat.
- Au développement important des infrastructures de transport routières, autoroutières, ferroviaires et aéroportuaires.

Au-delà, ils traduisent également l'impact conjugué sur le développement touristique départemental du double positionnement marketing de la destination qui s'affiche pour une part Méditerranéenne et Balnéaire et pour autre part liée au patrimoine et à la dimension historique et culturelle du Pays Cathare.







## Une porte d'entrée ferroviaire pendant de la desserte aérienne :

Le département de l'Aude bénéficie depuis 1998 d'une desserte aérienne conséquente, fruit de l'implantation de la compagnie Irlandaise low cost Ryanair sur l'aéroport de Carcassonne en Pays Cathare.

Depuis cette date, 10 liaisons aériennes à l'international desservent l'Angleterre, l'Irlande, la Belgique et l'Allemagne. Au total plus de 2.5 millions de passagers ont déjà été accueillis.

En 2008, le trafic a atteint les 450 000 passagers et généré un impact économique direct de 44 millions d'euros (Source ODIT France).

Nul doute dans ce contexte que la création d'une nouvelle desserte ferroviaire servie par une situation dynamique et la forte attractivité touristique du territoire départemental contribuerait à amplifier encore plus ces retombées déjà significatives.

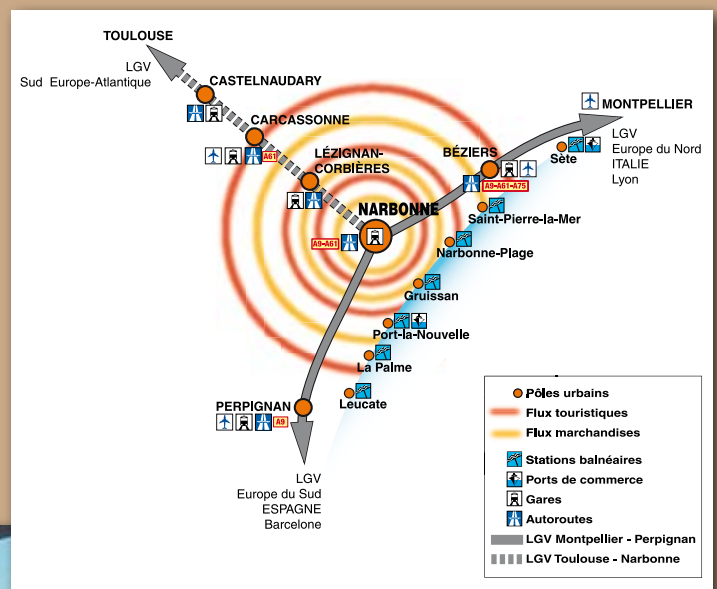
Dans le même temps, force est de constater que la création d'une desserte TGV dans le département de l'Aude, à l'ouest de Narbonne, permettrait également au département de consolider sa fréquentation touristique via ce mode de transport.

Ainsi selon le STD SOFRES - 2007, seulement 4.1% des séjours touristiques réalisés dans l'Aude par la clientèle française mettent en jeu le rail.

A titre de comparaison et de mesure des écarts, relevons qu'en moyenne nationale, le TGV accompagne 8% des séjours des clientèles françaises.

Par ailleurs, pointons également le fait que seulement 1.2 millions de voyageurs ont utilisé le train pour se rendre dans le département de l'Aude en 2008 (toutes clientèles confondues) - source D.R SNCF -

Le Bureau d'Etude François Marchand en conclut, par application de la méthode des flux, que la fréquentation ferroviaire a généré dans l'Aude pour cette même année 1.057 millions de nuitées soit environ 6% du volume total soulignant par là même le manque à gagner.





## Les conséquences de l'interconnexion des Lignes Grandes Vitesse à l'ouest de Narbonne.



CDT Aude

### Les conséquences de l'arrivée des lignes à grande vitesse dans le département de l'Aude et du positionnement d'une gare d'interconnexion à l'ouest de Narbonne.

La notoriété de Carcassonne ville doublement classée au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco pour sa Cité Médiévale et le Canal du Midi, celle du Pays Cathare avec ses "citadelles du vertige" et ses abbayes, l'attractivité du trait de côte méditerranéen audois permettent d'envisager, dans le contexte de l'ouverture des Lignes Grande Vitesse évoqué et de leur interconnexion, une hausse significative des nuitées touristiques.

Positionnant la destination Aude, Pays Cathare entre une heure et trois heures de trajet de Barcelone, Lyon, Marseille, Montpellier et Toulouse, ces Liaisons Grande Vitesse boosteront fortement la consommation de l'offre "urbaine et balnéaire" par le développement des courts séjours et du tourisme d'affaires.

Positionnée à l'ouest de Narbonne au point de rencontre des Lignes Grande Vitesse "Domitia et Aquitania" la future gare constituera un formidable outil d'aménagement et développement du territoire. Elle contribuera valablement au processus d'organisation de l'offre touristique initié à l'échelon des territoires dans un souci de partage des retombées économiques et sociales au travers notamment du Programme Pays Cathare.

[www.debatpublic-lnmp.org](http://www.debatpublic-lnmp.org)

